



Développement Professionnel Continu & FIF-PL : Inscription programme Été 2020

Pour vous inscrire à une session de formation de 2 jours (durée : 14h) à **Massy** (que ce soit en DPC ou en FIF-PL), vous devez faire une **double inscription** :

- 1°) **par courrier postal dès maintenant** (en envoyant la présente fiche d'inscription + 1 chèque de 420€ à l'ordre de l'AEPVLC + 1 feuille de soins),
- 2°) **en ligne** : - soit sur le site www.mondpc.fr pour une prise en charge par l'ANDPC **mais nous nous chargerons de vous pré-inscrire grâce à votre numéro Adéli**
- soit sur le site fifpl.fr pour une prise en charge par le FIF-PL (dès réception de votre fiche par courrier, nous vous envoyons par mail les documents pour votre demande préalable).

Je soussigné(e).....

Orthophoniste, Date de naissance (OBLIGATOIRE).....

Adresse professionnelle complète.....

Numéro de téléphone (obligatoire)

Numéro de Portable.....

e-mail :

Numéro ADELI.....

→ **declare vouloir m'inscrire dans le cadre du DPC / FIF-PL / Autofinancement (rayez les mentions inutiles) :**

7 stages les Mercredi 08 Juillet de 9h à 17h30 et Jeudi 09 Juillet 2020 de 9h à 17h30 :

Module n°34 : La rééducation de la voix dans les dysphonies. Formateur : Benoît AMY DE LA BRETEQUE , Médecin, Phoniatre.	Choix du module 34 : <input type="checkbox"/>
Module n°35 : Prise en charge des enfants souffrant de TDA/H en remédiation orthophonique. Formateur : Gilles LELOUP , Orthophoniste.	Choix du module 35 : <input type="checkbox"/>
Module n°36 : L'orthophoniste et l'enfant agité : repérage d'un TDA/H et orientation. Formateur : Jean CHAMBRY , Pédopsychiatre.	Choix du module 36 : <input type="checkbox"/>
Module n°37 : Intervention orthophonique dans les Troubles Spécifiques des Apprentissages avec déficit de la lecture et de l'expression écrite chez l'enfant pathologique de 5 à 8 ans. Formateur : Rose Marie LIROLA , Orthophoniste.	Choix du module 37 : <input type="checkbox"/>
Module n°38 : Les troubles transitoires et les troubles sévères du langage oral : interventions et projet thérapeutique. Formateur : Monique TOUZIN , Orthophoniste.	Choix du module 38 : <input type="checkbox"/>
Module n°39 : Prise en charge orthophonique dans les troubles de la cognition mathématique : Résolution des Problèmes. Formateur : Claudine DECOUR CHARLET , Orthophoniste.	Choix du module 39 : <input type="checkbox"/>
Module n°40 : Le bégaiement de l'adolescent et de l'adulte : bilan et prise en charge. Formateur : Hélène VIDAL GIRAUD , Orthophoniste.	Choix du module 40 : <input type="checkbox"/>

Cette fiche d'inscription vous permet de bloquer une place pour le stage de votre choix.

Nous sommes dans l'attente des votes des budgets DPC et FIF-PL pour l'année 2020. Ces enveloppes devraient être connues à la fin de l'année 2019. Normalement, les montants devraient être sensiblement les mêmes que pour les années précédentes à savoir :

- > pour l'ANDPC un forfait de **851,90 € par orthophoniste**, qui se décompose de la manière suivante :
431,90 € pour vous, au titre de dédommagement pour la perte d'exploitation des 2 jours hors de votre cabinet,
et **420€ pour l'organisme de formation** que vous choisissez. Pour rappel, vous ne pouvez/devez vous inscrire qu'à **un seul module par an** sur le site www.mondpc.fr. (il faut avoir créé un compte sur le site pour que nous puissions vous inscrire).

Nous nous chargerons de vous pré-inscrire grâce à votre numéro Adéli sur le site de l'Agence du DPC, www.mondpc.fr

- > pour le FIF-PL, un remboursement de **150 euros par jour de stage** (soit **300€** de remboursement sur les 420€ facturés par l'AEPVLC) avec 6 jours par an, **somme limitée à 900 euros par an et par professionnel.**

Toutes nos formations sont en cours d'agrément auprès du FIF-PL pour 2020.

Merci d'envoyer 1 chèque de 420€ à l'ordre de l'AEPVLC pour valider votre présence lors du module de votre choix :

- Soit votre session est validée en DPC, alors nous vous rendrons votre chèque de caution à la fin de votre stage.
- Soit vous voulez que votre stage soit pris en charge par le FIF-PL ou si vous l'autofinancez, alors nous encaisserons votre chèque le lendemain de la fin du stage.
- Pour rappel, le coût d'une formation pour les **orthophonistes salariés** est de **480€ payable par chèque ou par virement.**

Je m'engage à suivre l'intégralité du stage au NOVOTEL -18/20 Rue Emile BAUDOT - 91120 -Palaiseau.

Fait à Le Signature *faire précéder la signature de la mention «du et approuvé».*

Cocher
votre
choix :

Choix du
module 34 :

Choix du
module 35 :

Choix du
module 36 :

Choix du
module 37 :

Choix du
module 38 :

Choix du
module 39 :

Choix du
module 40 :

